

Principaux chiffres du mois de novembre 1995

Météorologie

Comme le mois d'octobre, **novembre** a été sec et doux. Relevée à la station de Cointrin, la température de l'air, de 5,6°C en moyenne, a excédé de 1,1°C la normale 1901-1960. Avec 103 heures d'insolation, les valeurs de la normale 1931-1960 ont été largement dépassées, et cela s'est accompagné d'une très faible pluviosité (seulement 38 mm d'eau tombée, 51 de moins que la normale 1901-1960).

Population résidante

En **novembre**, la population résidante du canton a augmenté de 343 personnes et se chiffre à 399 264 à la fin du mois (dont 326 saisonniers). Cette hausse résulte d'un excédent des naissances (337) sur les décès (277) de 60 personnes, et d'un solde migratoire positif de 283 personnes (arrivées dans le canton : 1 902, dont 3 saisonniers; départs : 1 619, dont aucun saisonnier).

En **une année**, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 3 449 personnes (+0,9 %), progression davantage due aux résidents étrangers (+1 976) qu'à la population d'origine suisse (+1 473).

Marché du travail

A fin **novembre**, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 13 375. En un mois, leur nombre augmente de 252 unités. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 6,5 % à fin novembre (6,4 % le mois précédent). La moyenne suisse se situe à 4,2 %; le canton le plus touché est le Tessin (7,4 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 676 en novembre contre 672 en octobre (+4).

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin **novembre**, à 98 528, dont 70 195 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 117 frontaliers et 216 saisonniers (résultats communiqués par l'Office fédéral des étrangers). Par rapport à novembre 1994, l'effectif total baisse de 362 unités (-0,4 %); toutes les catégories sont en recul : les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C; -90), les frontaliers (-232) et les saisonniers (-40).

4 janvier 1996

Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **novembre** 1995 : 71 logements terminés, dont 15 villas ou bâtiments à un seul logement; 203 autorisés, dont 33 villas, et 129 qui ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire, dont 35 villas.

Annuellement, soit de fin novembre 1994 à fin novembre 1995, les logements construits ne dépassent que péniblement les 1 500 unités (1 518). Par comparaison, on frôlait encore les 2 000 à fin novembre 1994. De ce fait, le gain annuel effectif de logements – qui tient compte des gains et pertes liés aux démolitions et transformations – ne s'élève encore qu'à 1 464 unités (1 986 enregistrés une année auparavant), ce qui porte à 195 566 le nombre de logements existant dans le canton à fin novembre 1995. Les projets qui pourraient démarrer incessamment demeurent réduits : 1 473 autorisations délivrées, alors qu'on en comptait 2 269 une année plus tôt. Les requêtes déposées restent à un niveau élevé : 2 801 ont été déposées entre fin novembre 1994 et fin novembre 1995, soit un bon millier de plus qu'un an auparavant. La construction de logements reste donc languissante. En définitive, la seule remontée notoire concerne les villas : 221 construites en une année (120 une année plus tôt), 347 autorisées (contre 282) et 529 faisant l'objet d'une requête (contre 338).

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 244 406 à fin **novembre** 1995 (+ 2 539 en un an). Le nombre de voitures de tourisme augmente de 1 558 en un an et se fixe à 196 464. L'effectif des motos (motocycles légers compris) augmente de 791 unités; leur nombre s'établit à 25 697. Le nombre de camions et de cars en circulation continue de progresser : 12 504 en novembre, soit 49 de plus en un an.

Tourisme

Au mois d'**octobre** 1995, 79 818 hôtes (86 809 en octobre 1994), dont 69 114 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 218 302, contre 188 537 en octobre 1994 (hausse de 29 765, soit + 15,8 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 53,2 %, contre 46,5 % en octobre 1994.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En **novembre**, l'indice reste stable (103,2 points). La hausse annuelle se fixe à 1,7 %, contre 0,7 % un an auparavant. En **décembre** 1995, l'indice progresse de 0,1 % et s'établit à 103,3 points. Le taux annuel de renchérissement s'élève à 1,9 %. ■